MINISTERE DES HYDROCARBURES

NOMINATION

Décret n° 2012-1123 du 25 octobre 2012. Sont nommés membres du bureau du comité exécutif de mise en œuvre de l'initiative sur la transparence des industries extractives, en qualité de :

- président : M. **ONDONGO (Gilbert)**, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;

- président exécutif : M. **OKOKO (Florent Michel)**, directeur du suivi de l'exploitation et de la commercialisation des ressources naturelles au cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;

- premier vice-président exécutif : M. **MOUZEO (Christian)**, coalition *Publiez ce que vous payez* ;

- deuxième vice-président exécutif : M. **COSENTINO (Luca)**, directeur général d'ENI-Congo.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.